

**COMMUNE DE FARGES**  
**Procès-verbal n°43 du Conseil Municipal**  
**Séance du 03 octobre 2017**

**Présents** : GRAZIOTTI Monique - CAILLET Catherine - PLISSONNIER Noël - DAVIT Catherine – ARMAND Simone- BESTMANN Patrick - EVRARD Corinne – FILPA Laurent- GALLETTI Yveline- LOVENJAK-LEBEUF Sonia - MARTIN Arnaud - REY Michel – WAPOU Joseph

**Absents excusés** :

**Absents** : AMADIEU Dimitri - ORIA Gaël

**1. Désignation du secrétaire de séance : M. Noël PLISSONNIER**

**Procès-verbal de la séance N° 42 du 05 septembre 2017 : Accepté à l'unanimité**

**2. Communauté de communes du Pays de Gex** : Les comptes rendus sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

**3. Urbanisme : Ont été délivrées les autorisations d'urbanisme : PC00115817B0006 COMPAGNINO - PC00115817B0008 MARQUES - DP00115817B0020 DASILVA - DP00115817B0021 DUPIN.**

**4. Délibérations :**

- Subvention de soutien pour les Antilles suite à l'ouragan IRMA : le conseil municipal souhaite versée une subvention de 1000 € en faveur des victimes de l'ouragan IRMA. Il est précisé que cette somme sera versée le plus directement possible et laisse le soin au Maire de s'y employer. Des contacts ont été pris avec la sous-préfecture afin que les fonds soient acheminés directement.
- Mise en place d'une redevance d'occupation du domaine public pendant la durée de tous travaux sur la chaussée : Actuellement, une redevance pour occupation du domaine public de 200 € est versée à la commune par le Syndicat d'électricité du département. Cette nouvelle redevance serait plafonnée à 20,00 €. **Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette offre.**
- Mise en place de bornes électriques sur l'espace public du village : La communauté de communes, dans le cadre de la convention TEPOS avec le ministère de l'écologie, a proposé aux communes du pays de Gex des installations subventionnées pour ces équipements. Après avoir retenu le site de la place Obama, il s'avère que le coût de fonctionnement et de dégradation éventuelle reste à la charge de la collectivité. Après avoir analysé finement les besoins, il est décidé de ne pas donner suite à l'offre.
- Mise en place sur la commune de la taxe d'aménagement majorée : ce point est reporté à une prochaine séance.
- SIEA : par délibération du 2 mai 2017, le conseil municipal a accepté de porter la demande du GAEC Varambon auprès du SIEA pour une prise en charge partielle de l'alimentation électrique et télécom de leur bâtiment agricole, en construction actuellement sur la commune. Les avants projets ont été détaillés par courrier reçu le 28 septembre et il convient d'accepter les dépenses qui se montent à 0,00€ pour la partie électrique et à 6700,00€ pour la partie Télécom. **Les intéressés feront un don à la commune pour remercier. Accepté à la collectivité.**

**Divers :**

- Le maire informe que Mme POTIN Véronique, secrétaire de mairie, a déposé une plainte à son encontre pour harcèlement moral. En arrêt depuis début avril et actuellement soignée pour une pathologie tout autre, l'agent a fait une demande de longue maladie. Le Maire précise que plusieurs agents et plusieurs conseillers municipaux ont été entendus par la gendarmerie. Elle comprend que chacun a pu ou peut, en être perturbé. Bien que cela reste d'ordre privé elle a souhaité en parler ouvertement. Elle espère que les fonctions de tous pourront continuer à être assurées aux usagers avec talents pour les salariés et dans l'entente conviviale existante pour les membres du conseil municipal. Le procureur appréciera d'ici quelques semaines s'il convient de classer cette plainte sans suite ou de la faire suivre au pénal.
- Suivi des dossiers d'implantation de service sur la commune : Plusieurs sont toujours en cours. L'achat du terrain Pires dans la zone « UX » devrait intervenir courant octobre. Plusieurs contacts sont en cours avec des structures qui ont aménagé ce type d'établissement et avec des producteurs qui pourraient s'y installer. Sur cette même zone, des contacts ont été pris avec « GAMM VERT » et une implantation est toujours à l'étude. La région Rhône Alpes Auvergne va développer sur le territoire du pays de Gex diverses formes de formations professionnelles, notamment sur la zone « SPL » de Ferney-Voltaire. La candidature de Farges pour recevoir l'implantation d'une maison familiale rurale (MFR) avec internat est toujours d'actualité. Elle pourrait être installée dans le secteur des ronds-points à la sortie de la 2x2 voies. Sur cette même zone, le SDIS et le département confirmeront en décembre le calendrier pour la construction de la future caserne intercommunale des pompiers du sud gessien.
- La CCPG présentera lors du conseil municipal du **24 octobre 2017 à 18 heures** le plan de développement durable du PLUi. L'intercommunalité doit présenter dans toutes les communes du pays de Gex ce document avant son vote au conseil communautaire fin décembre.
- La société MBI changera le photocopieur de la Mairie prochainement et l'actuel appareil sera transféré à l'école.
- Le club de Poker a envoyé un courrier pour remercier la Mairie pour le prêt de la salle polyvalente et de la bibliothèque mais aussi pour la communication sur le site internet de la Mairie.
- Le Maire informe que la société EIFFAGE interviendra à partir du lundi 9 octobre. M. PLISSONNIER exprime son regret que le trottoir ne soit pas marqué aussi franchement que sur le projet de départ. Cette modification est due au manque de sous couche permettant de raboter considérablement le goudron pour rabaisser la route à un coût financier raisonnable. Un rendez-vous sera demandé de nouveau avant le démarrage des travaux.

Séance levée à 21H25.

Le Secrétaire de séance

Noël PLISSONNIER.

